

Date de dépôt: 19 mai 2004

Messagerie

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à la question écrite de M. Renaud Gautier : « Valence 2007 »**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 11 février 2004, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite qui a la teneur suivante :

*En 2007, le défi de la Coupe de l'America aura lieu à Valence en Espagne. C'est la Société Nautique de Genève (SNG) qui sera la défenderesse de ce trophée dont l'équipe d'Ernesto Bertarelli en sera la représentante.*

*Événement sportif unique dont la couverture médiatique n'a d'égal que les retombées économiques, il semblerait judicieux pour ne pas dire nécessaire que le canton de Genève utilise au mieux et avec pertinence la plate-forme qui lui est ainsi offerte. On rappellera pour mémoire que les anciens défenseurs (la Nouvelle-Zélande) avaient nommé un ministre d'Etat pour gérer les retombées d'une telle épreuve pour leur pays.*

*Le succès d'Alinghi est dû à l'initiative et au courage d'un homme, à sa capacité à créer et à conduire une équipe mais également à une utilisation optimale des meilleures technologies sur le marché.*

*Les sponsors ne s'y sont pas trompés : les valeurs véhiculées par le team Alinghi sont des valeurs dont notre pays, a fortiori notre canton et sa région, peut s'enorgueillir. Et en particulier le canton de Vaud, siège de l'EPFL et du chantier qui a construit le bateau.*

*Même si les épreuves ont lieu à Valence, il me semble que des ponts doivent être créés et des mesures d'accompagnement et de soutien à ce défi prises.*

*Le Conseil d'Etat peut-il informer ce Grand Conseil des mesures qu'il entend prendre dès maintenant et jusqu'à la fin du défi pour favoriser d'une manière spécifique et concrète le rayonnement de Genève et de sa région ?*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Le défi de la Coupe de l'America en 2007, même s'il aura lieu à Valence, en Espagne, et même si l'organisation de la manifestation est exclusivement du ressort de la société AC Management, n'en constitue pas moins une opportunité exceptionnelle pour la promotion de Genève et de sa région.

Les retombées bénéfiques de cette victoire en Coupe de l'America ont déjà été constatées lors de l'exposition Telecom 2003. En effet, la présence du trophée sur le stand de la Lake Geneva Region s'est révélée extrêmement attractive pour tous les visiteurs et les professionnels. Cela a démontré, si besoin était, l'opportunité pour Genève et sa région de mettre sur pied des opérations promotionnelles autour de cet événement.

Le Conseil d'Etat a également souhaité honorer les vainqueurs de cette Coupe de l'America et c'est à ce titre qu'il a proposé d'octroyer la bourgeoisie d'honneur à deux membres de l'équipe Alinghi (PL 9016).

Il y a un peu plus d'une année, le Conseil d'Etat a rencontré les organisateurs de cette manifestation, afin de prendre connaissance du concept de la Coupe de l'America 2007, qui différera sensiblement des éditions précédentes. Depuis lors, des contacts réguliers ont été entretenus entre les organisateurs et leurs mandataires et des représentants des administrations fédérales (Présence Suisse) et cantonales (Office de la promotion économique du département de l'économie, de l'emploi et des affaires extérieures).

Une fois connu le nom de la ville organisatrice, Valence, désignée le 26 novembre 2003, et le nouveau mode opératoire de la compétition (prérégates dès 2004 dans différentes villes intéressées et compétition finale à Valence), le Conseil d'Etat a adressé en date du 1<sup>er</sup> décembre 2003 un courrier aux autorités de Valence, les félicitant et les assurant de toute la collaboration de notre canton. Une fois ce contact établi, de nombreux liens ont été rapidement noués avec tous les milieux intéressés à participer à une opération de ce type. Une première séance d'information et de « brainstorming » a eu lieu à Berne, dans les locaux de Présence Suisse, en date du 27 janvier 2004. Depuis cette date, les représentants fédéraux et cantonaux élaborent des projets concrets de participation à cet événement,

permettant de démontrer le rayonnement de la Suisse et de la région genevoise.

Les valeurs véhiculées par la compétition elle-même, la Coupe de l'America, comme par le détenteur du trophée, à savoir l'équipage Alinghi mis sur pied par M. Ernesto Bertarelli, agissant au nom de la Société Nautique de Genève, sont particulièrement proches des valeurs caractéristiques de la Suisse et de la région genevoise : maîtrise de la technologie, capacité élevée dans le management, esprit d'équipe renforcé par la multiculturalité et l'apport de larges expériences extérieures, créativité, capacité d'innovation, esprit d'entreprise.

A cela s'ajoute un impact médiatique exceptionnel de cet événement, tant en Europe de l'Ouest qu'aux Etats-Unis. Tant au niveau des enjeux économiques et technologiques de la compétition qu'au niveau de la couverture médiatique, la Coupe de l'America représente une plate-forme de communication exceptionnelle. Plusieurs acteurs institutionnels de la région genevoise ont déjà fait connaître leur intérêt à participer à une opération : l'Office du Tourisme de Genève, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Fondation pour Genève. D'autres acteurs, comme les institutions académiques (EPFL, CERN, universités genevoise et lausannoise), la Genève internationale (ONU et ONG), ou les entreprises de pointe à haute technicité et fort potentiel de recherche-développement (horlogerie, sciences de la vie, industries des arômes, secteur bancaire) peuvent être intéressées à participer à un projet d'envergure.

A ce titre, et en l'état actuel des réflexions, une présence importante sur le lieu de la compétition à Valence en 2007, autour d'un concept fédérateur de promotion de la région genevoise, apparaît capitale. Une présence identique ou modulée lors des prérégates se déroulant dans différentes autres villes doit également être examinée. Sur le plan local et touristique, la mise sur pied d'une régates ou d'une démonstration sur le lac Léman dans le courant de l'année 2006 est également très intéressante. Il conviendra toutefois d'examiner la faisabilité technique d'un tel projet, concernant notamment l'acheminement et la mise à l'eau des bateaux et les inévitables coûts qu'une telle opération engendrera. Il est toutefois évident que les retombées médiatiques et touristiques d'une telle manifestation peuvent être considérables.

La Coupe de l'America 2007 offre également l'occasion de développer les échanges commerciaux entre la région de Valence, dont le dynamisme économique va être accru par l'organisation de cette manifestation, et la région genevoise. Sur le plan protocolaire, une visite des autorités de Valence est attendue à Genève d'ici la fin du mois de mai.

La volonté et les opportunités existent donc. Restent totalement incertaines à ce stade les possibilités financières d'une telle opération. La mise sur pied d'une prérégate sur le lac Léman, une présence dans les villes recevant les prérégates, une opération d'envergure à Valence pendant les semaines où se déroulera la Coupe de l'America, les droits d'accès à ces différents sites et le matériel nécessaire à une présentation digne de ce nom de la région genevoise nécessiteront d'importants moyens financiers, qui vont sans doute bien au-delà des sommes disponibles dans les budgets ordinaires.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

#### AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

Le président :  
Robert Cramer

#### *Annexes :*

- lettre du Conseil d'Etat du 1<sup>er</sup> décembre 2003 aux autorités de Valence*
- Projet de loi 9016*

## Secrétariat du Grand Conseil

**Q 3585**

*Question déposée par le député:*  
*M. Renaud Gautier*

*Date de dépôt: 11 février 2004*  
*Messagerie*

### **Question écrite** **Valence 2007**

En 2007, le défi de la Coupe de l'America aura lieu à Valence en Espagne. C'est la Société Nautique de Genève (SNG) qui sera la défenderesse de ce trophée dont l'équipe d'Ernesto Bertarelli en sera la représentante.

Événement sportif unique dont la couverture médiatique n'a d'égal que les retombées économiques, il semblerait judicieux pour ne pas dire nécessaire que le canton de Genève utilise au mieux et avec pertinence la plateforme qui lui est ainsi offerte. On rappellera pour mémoire que les anciens défenseurs (la Nouvelle-Zélande) avaient nommé un ministre d'Etat pour gérer les retombées d'une telle épreuve pour leur pays.

Le succès d'Alinghi est dû à l'initiative et au courage d'un homme, à sa capacité à créer et à conduire une équipe mais également à une utilisation optimale des meilleures technologies sur le marché.

Les sponsors ne s'y sont pas trompés : les valeurs véhiculées par le team Alinghi sont des valeurs dont notre pays, a fortiori notre canton et sa région, peut s'enorgueillir. Et en particulier le canton de Vaud, siège de l'EPFL et du chantier qui a construit le bateau.

Même si les épreuves ont lieu à Valence, il me semble que des ponts doivent être créés et des mesures d'accompagnement et de soutien à ce défi prises.

Le Conseil d'Etat peut-il informer ce Grand Conseil des mesures qu'il entend prendre dès maintenant et jusqu'à la fin du défi pour favoriser d'une manière spécifique et concrète le rayonnement de Genève et de sa région ?



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

17781-2003

Genève, le 01 décembre 2003

Le Conseil d'Etat

17781-2003

Mairie de Valence

Madame Rita BARBERÁ NOLLA

Maire

Plaza del Ayuntamiento 1

48002 Valence

Espagne

Madame le Maire,


Le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève tient à vous exprimer ses vives félicitations à l'occasion du choix de Valence en tant que ville hôte pour accueillir la 32<sup>ème</sup> édition de la Coupe de l'America.

Les qualités sportives et techniques de votre site ont su séduire les organisateurs et vous permettront d'avoir l'honneur d'organiser pour la première fois depuis 152 ans cette compétition historique sur sol européen.

En vous réitérant nos vives félicitations et désireux de vous assurer de toute notre collaboration à l'avenir, nous nous tenons à votre disposition et vous prions de croire, Madame le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier:

  
Robert Hensler

Le président:

  
Laurent Moutinot

ANNEXE 3

**Secrétariat du Grand Conseil****PL 9016***Projet présenté par le Conseil d'Etat**Date de dépôt: 3 juin 2003**Messagerie***Projet de loi****accordant la bourgeoisie d'honneur de Genève à MM. Russel Coutts et Rolf Vrolijk, skipper et architecte naval du Défi suisse, vainqueur de la Coupe de l'America**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,  
vu l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, du 13 mars 1992,  
décrète ce qui suit:

**Article unique**

La bourgeoisie d'honneur est conférée à MM. Russel Coutts et Rolf Vrolijk, eu égard au rôle déterminant qui a été le leur dans la réussite du Défi suisse, tout au long de la compétition de la Coupe de l'America qui a vu la victoire du bateau naviguant sous pavillon helvétique.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le projet de loi que nous vous soumettons aujourd'hui fait référence à l'article 30 de la loi sur la nationalité genevoise, du 13 mars 1992 (A 4 05), lequel permet, sur proposition du Conseil d'Etat, de décerner la bourgeoisie d'honneur à un Confédéré ou à un étranger lorsque celui-ci a rendu de grands services à Genève ou s'est particulièrement distingué par ses actions.

Pour mémoire, il convient de citer quelques-uns des précédents récipiendaires de cette bourgeoisie d'honneur. Parmi ces personnalités du monde politique et international figurent M. Francis Blanchard, ancien directeur général de l'Organisation internationale du travail (1989), le D<sup>r</sup> Halfdan Mahler, ancien directeur de l'Organisation mondiale de la santé (1989), M. Pekka Johannes Tarjanne, ancien secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (1998), ou encore M. Kofi Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (2002). Le domaine de la culture est également représenté, avec l'attribution de cette distinction à M. Hugues Gall, ancien directeur du Grand Théâtre de Genève, en 1995.

Le succès d'*Alinghi*, qui a contribué à porter très haut les couleurs de la Suisse et de Genève à travers le monde, témoigne de valeurs chères à notre pays comme à notre République, telles que la compétence conceptuelle et opérationnelle, la volonté d'engagement, la multiculturalité et l'esprit de groupe.

Avec MM. Russel Coutts et Rolf Vrolijk, c'est aujourd'hui le monde du sport que le Conseil d'Etat vous propose d'honorer. Si le premier est honoré en tant que barreur du bateau *Alinghi*, représentant ainsi l'équipe navigante, le second, architecte du navire vainqueur, est honoré pour rendre hommage à l'ensemble du team non naviguant sans lequel un succès de cette envergure n'était pas envisageable.

Ces deux personnalités, particulièrement remarquables, ont marqué de leur empreinte l'aventure qui s'est récemment terminée. Ils sont d'ores et déjà engagés dans la poursuite de leur collaboration avec team *Alinghi* pour la défense du titre lors de la prochaine Coupe de l'America.



Mais au-delà de la dimension sportive de l'événement, c'est toute l'image de la Suisse qui a bénéficié de cette réussite. La détermination, le haut degré de qualité apporté à tous les stades de cette aventure humaine, la cohésion et l'état d'esprit qui ont régné entre toutes les personnes composant cette équipe, quelles qu'en soient la provenance et la culture, ont illustré de manière éclatante les valeurs qui fondent la Suisse d'aujourd'hui.

En accordant la bourgeoisie d'honneur à MM. Russel Coutts et Rolf Vrolijk, c'est bien sûr à deux personnalités d'exception appartenant au monde du sport que Genève tient à rendre honneur, à toute leur équipe, mais aussi et surtout à ces valeurs essentielles.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.